

Le p'tit Mannevillais

D É C E M B R E 2 0 2 4



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr
www.manneville-sur-risle.fr

 Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30

Mercredi et jeudi: 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Commune

Diffusion gratuite.
Reproduction interdite.

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Retrouvez dans ce nouveau numéro du P'tit Mannevillais une rétrospective en images de nos derniers événements sur la commune, qui ont été l'occasion de partager des moments de convivialité.

Les enfants de l'école se sont émerveillés par la mise en lumière des illuminations de Noël le 6 décembre dernier. Un grand merci à nos agents communaux qui œuvrent à faire de Manneville-sur-Risle une ville agréable et accueillante avec les illuminations en hiver, le fleurissement tout au long de l'année. Et bravo à eux pour leur intervention lors des événements neigeux qui nous ont tous surpris en novembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, très chaleureusement, d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025, à partager avec vos proches, dans la quiétude et la santé.

Au plaisir de vous accueillir en mairie lors de la cérémonie traditionnelle des vœux qui aura lieu **le vendredi 17 janvier 2025 à 18h00**, où nous pourrons ainsi nous rencontrer et échanger avec vous sur vos souhaits et attentes.

Isabelle DUONG
Le Maire



Madame Isabelle Duong, Maire de Manneville-sur-Risle:

Les conseillers Municipaux

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera

*Le vendredi 17 janvier 2025
À 18h00 à la salle municipale*

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie pour fêter ensemble cette nouvelle année.

Merci de confirmer votre présence par téléphone au 02.32.56.94.86 ou par mail mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

Les évènements de la commune



Cérémonie du 11 novembre : La municipalité a célébré l'Armistice de la Première Guerre Mondiale pour honorer la mémoire des soldats Morts pour la France durant la Grande Guerre. Un grand merci à Patrick Debièvre, élu de la commune de Vieux-Port pour sa présence en tenue de « poilu », aux enfants du Conseil Municipal des Jeunes, aux élèves de la classe de CM2 et aux nombreuses personnes présentes. Une gerbe a été déposée sur chaque tombe d'un « poilu » mannevillais.



Cérémonie du 5 décembre : Comme chaque 5 décembre, les élus accompagnés des anciens combattants ont rendu un hommage aux victimes civiles à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.



Une naissance, un arbre : Samedi 16 novembre, les enfants nés en 2023 ont pu planter leur arbre fruitier dans le verger communal en présence des élus de la commune et de Nicole Duranton Sénateur de l'Eure. Année après année, c'est un magnifique verger qui se constitue avec la possibilité, pour tous les habitants de se servir gratuitement et sainement en fruits de saison. Le conseil municipal y allie une démarche environnementale, avec ces arbres fruitiers, c'est davantage de fleurs et donc de pollinisateurs, un plus pour la biodiversité.



Colis des Séniors : Le samedi 7 décembre, les membres du CCAS ont accueilli les aînés de 65 ans et plus inscrits sur la liste électorale, pour leur offrir le colis de Noël. La remise de ces colis est un moment de convivialité et d'échanges avec les seniors en se retrouvant autour d'une boisson chaude et de viennoiseries.



Illuminations et gouter de Noël : Vendredi 6 décembre, Madame Le Maire accompagnée des élèves de l'école ont procédé à l'allumage des décorations de Noël. Le Père Noël a profité de ce moment pour rendre visite aux enfants qui ont ensuite savouré un chocolat chaud accompagné de viennoiseries et de clémentines.



Aménagement sécurité Route de Rouen

Depuis 2020, une réflexion sur la sécurisation de la route de Rouen était menée, avec pour objectif de réduire la vitesse sur cet axe de circulation très emprunté quotidiennement par les automobilistes.

La commission VOIRIE s'est attelée à travailler sur ce dossier pour apporter une réponse aux riverains et adaptée aux spécificités de la route de Rouen qui est :

- une Route Départementale (RD 810), avec un fort trafic routier,
- en zone urbanisée, avec des habitations,
- empruntée par des camions pour desservir les entreprises et des cars pour le transport scolaire.

En 2022, les services du Département ont mis en place des aménagements provisoires et ont effectué des opérations de comptages.

Les conclusions de ces tests étaient que l'installation de chicanes serait bénéfique à l'entrée de Manneville-sur-Risle en venant de Pont-Audemer, avant le plateau surélevé, mais ces travaux incombent à la commune de Pont-Audemer puisque nous ne sommes pas sur Manneville-sur-Risle.

Au printemps 2023, des aménagements provisoires de type chicanes ont été mis en place par le Département, avec une opération de comptage.

Ces phases de tests ont permis au service des routes de déterminer (fin 2023 - début 2024) les aménagements à mettre en place, en tenant compte des usages et de la réglementation :

- un rétrécissement visuel en entrée d'agglomération en arrivant de la pénétrante ;
- une écluse avec un coussin lyonnais au niveau des premières habitations ;
- des chicanes entre l'intersection avec la cité des Baquets et le croisement de la côte blanche.

La vitesse est limitée à 30 km/h sur toute la section.

Après les démarches administratives nécessaires à l'obtention de subventions, les travaux ont enfin pu être réalisés fin octobre, en période de vacances scolaires, afin de gêner au minimum la circulation et surtout les transports scolaires.

Les travaux, d'un montant global de 31 715 € HT ont été confiés à l'entreprise Boné. Ces aménagements ont été possibles grâce au soutien technique et financier du Département. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 70 % par le Conseil Départemental de l'Eure et vont bénéficier d'un fonds de concours de 10 % de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pour un reste à charge de 20 % pour la commune.



TEOMI



À compter du 1^{er} janvier 2026, votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée sur la valeur de votre bien va évoluer et sera remplacée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). Le nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères sera comptabilisé durant toute l'année 2026.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) a mandaté la Société ÉCOGESTIK afin de réaliser une enquête. Durant la période du 1^{er} décembre 2024 au printemps 2025, des enquêteurs munis de leurs cartes professionnelles se présenteront à votre domicile, afin de récolter les informations nécessaires à la constitution d'une base de données permettant la facturation future et aussi répondre à vos questions concernant la TEOMI. Aucun paiement ne vous sera demandé par le prestataire.

Le service « Déchets » de la Communauté de communes Pont-Audemer/Val de Risle reste à votre disposition par courriel à servicedechets@ccpavr.fr ou par téléphone au 02.32.41.50.40

Club Aéromodélisme Rislois



La saison en extérieure du Club Aéromodéliste Rislois est définitivement close. Le bilan est extrêmement positif. Le club a pu profiter jusqu'en octobre du terrain des Coudres. Nos aéromodèles radiocommandés de 1 à 4 mètres d'envergure ont coloré le ciel de Manneville-sur-Risle tous les samedis après-midis. Le club a ainsi accueilli de nouveaux adhérents de 10 à 78 ans attirés par les joies simples de la construction et du pilotage. Mais l'hiver est arrivé et l'hivernage a débuté. Le club se réunit désormais jusqu'au printemps au gymnase de

Manneville-sur-Risle chaque dimanche matin de 10h à midi. N'hésitez pas à venir rencontrer les membres et voir voler en intérieur des avions ultralégers de 150 grammes .

Association du Musée



Le dimanche 3 novembre, l'association du Musée a organisé un thé dansant qui a rassemblé plus d'une soixantaine de personnes. Cette animation a remporté un grand succès auprès des habitants. L'association vous donne rendez-vous le 4 mai 2025 pour un nouveau thé dansant dans la salle communale.

Comité des Fêtes



Le comité des fêtes est à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Mme Rouxel Florence Présidente de l'association. Pour toute demande d'information, vous pouvez les contactez au 06.14.06.61.33

Epice&A



Epice&a, l'épicerie solidaire basée à Pont-Audemer 5 Rue des Papetiers, se délocalise sur le territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle. Cette épicerie itinérante propose des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coûts, en quantités limitées. Les personnes souhaitant bénéficier de ce

service, pourront s'inscrire lors d'un passage du camion ou dans leurs locaux de Pont-Audemer le mardi et le vendredi de 10h à 11h30. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06.95.75.27.09

Le camion sera présent sur la commune tous les 1^{er} et 3^{èmes} mardis de chaque mois de 15h45 à 16h15 sur la place de la Cité des Baquets à partir du 7 janvier.

*Pièces nécessaires la constitution du dossier :

- Ressources mensuelles: salaire(s), indemnité(s), pension(s), APL, ...
- Charges mensuelles : Loyer, électricité, gaz, téléphone(s), assurance(s), mutuelle, crédit(s),...

Epice&A Epicerie solidaire

5 rue des papetiers
27500 Pont-Audemer
02 32 41 23 37
06 95 75 27 09
epicea.pontaudemer@yahoo.com

Sénat



Le mardi 12 novembre, les élèves de la classe de CM2, accompagnés de leur enseignante Mme Mohring, ainsi que des membres du Conseil Municipal des Enfants se sont rendus à Paris avec Madame le Maire, ses adjoints et les membres de la commission École.

Le groupe a commencé par une visite de l'hôtel de Brienne qui abrite le bureau du Ministère des Armées. Les enfants ont pu entrer dans le bureau de Monsieur le Ministre, visiter les anciens bureaux de Georges Clémenceau et du Général de Gaulle. Ils ont pu descendre dans le bunker et ont eu la chance de voir rapidement Monsieur le Ministre Sébastien Lecornu avant de repartir.

Après une pause déjeuner bien appréciée, les enfants se sont rendus au Palais du Luxembourg pour une visite du Sénat en compagnie de Madame le Sénateur Nicole Duranton qui leur a présenté le rôle du Sénat et les fonctions d'un sénateur. Les enfants sont rentrés émerveillés par leur découverte de ces grandes salles hautes de plafonds et aux décors somptueux.

Fleurissement « villes et villages fleuris »



La cérémonie de remise des prix « Villes et villages fleuris » a eu lieu le lundi 18 novembre. A cette occasion, la commune a maintenu son label 3 fleurs et a remporté le prix du fleurissement.

La municipalité accorde une grande importance à la qualité de vie de ses habitants et à faire de Manneville-sur-Risle une ville accueillante, où il fait bon vivre. L'action de la commune porte non seulement sur le fleurissement en tant que tel, avec des végétaux adaptés et des couleurs complémentaires. L'action municipale en matière de fleurissement et de naturalisation porte aussi et surtout sur une gestion durable et respectueuse de l'environnement. Merci à tous les agents pour leur travail nous ayant permis de maintenir ce label.

Ecole



Le 29 novembre, les élèves de l'école Léon et Eugénie Colombel ont participé avec leurs enseignantes à l'opération "Téléthon". Les élèves ont cuisiné afin de préparer une vente de gâteaux qui s'est déroulée après l'école, de 16h15 à 18h. L'équipe enseignante a souhaité faire participer l'école à cet événement afin d'amener les élèves à travailler autour des valeurs de citoyenneté et de solidarité. Les parents d'élèves ont également participé à cette action en apportant de délicieux gâteaux faits maison.

Cette action a été appelée : "Cuisinons pour le Téléthon !". Les élèves étaient ravis et tous les fonds ont été donnés à l'AFM téléthon.

Brèves



Eau potable : Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau potable a été reprise par le SAEP Risle et Plateaux. Renseignements au 02.32.41.11.07

Recensement citoyen : Le recensement citoyen s'effectue à compter du 16^{ème} anniversaire et il est obligatoire. Il peut être effectué à la mairie de son domicile ou sur internet. Un représentant légal peut venir à la place du mineur avec un justificatif de domicile, le livret de famille et la pièce

Complémentaire santé : Deux mutuelles proposent aux habitants de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels :

-  Complévie - 02.31.50.35.50 ou contact@complevie.fr
-  AXA - 06.70.23.27.64 ou angelique.devaux@axa.fr

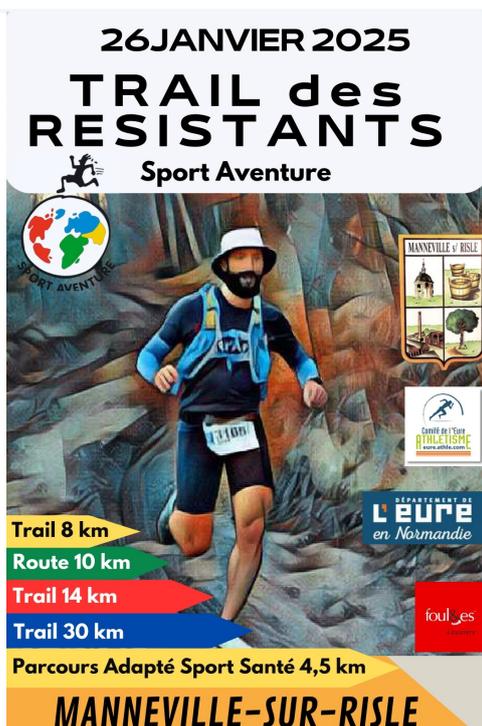
Activités hebdomadaires :

- ⇒ Céline MERCIER propose des cours de yoga les mercredis de 18h15 à 19h15 et les vendredis de 10h30 à 11h30 à la salle municipale au tarif de 8 €. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.86.93.60.31
- ⇒ Christelle COIGNARD éducateur sportif propose des séances d'Activité Physique Adaptée (APA), également connue sous le nom de « Sport Santé », de 17h00 à 18h00 dans la salle communale ". sur inscription. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 75 75 04 05

Trail des Résistants:

Les inscriptions sont actuellement ouvertes en ligne jusqu'au vendredi 24 janvier à 20h. Il est possible de retirer les dossards le samedi 25 janvier de 10h à 17h au gymnase de Manneville. Les inscriptions sont également possibles sur place le samedi 25 et dimanche 26 janvier.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur la page facebook de Sport Aventure.



26 JANVIER 2025
TRAIL des RESISTANTS
Sport Aventure

Trail 8 km
Route 10 km
Trail 14 km
Trail 30 km
Parcours Adapté Sport Santé 4,5 km

MANNEVILLE-SUR-RISLE

Agenda

Janvier

Mardi 7

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Vendredi 17

Vœux du Maire
18h - Salle Municipale

Mardi 21

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Dimanche 26

Trail des Résistants
Sport Aventure

Février

Mardi 4

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Mardi 18

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Jeudi 27

Conseil Municipal
18h30 - Salle Municipale

Mars

Mardi 4

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Samedi 8

Soirée Jumelage Bunsoh
Comité de jumelage Bunsoh - ouvert à tous

Mardi 18

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Avril

Mardi 1

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

Jeudi 10

Conseil Municipal
18h30 - Salle Municipale

Mardi 15

Epicerie solidaire itinérante
15h45 à 16h15 - Place Cité des Baquets

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.